

Assistant de Service Social

Intervention
sociale

Contribue aux actions de prévention, d'expertise, ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social

L'Assistant de Service Social exerce de façon qualifiée, dans le cadre d'un mandat et de missions spécifiques à chaque emploi, une profession d'aide définie et réglementée (article L411-1 et suivants du code de l'Action sociale et des Familles) dans une diversité d'institutions, de lieux et de champs d'action.

Dans une démarche éthique et déontologique, l'Assistant de Service Social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

L'Assistant de Service Social, à partir d'une analyse globale et multiréférentielle de la situation des personnes, familles ou groupes, procède à l'élaboration d'un diagnostic social et d'un plan d'intervention conclu avec la participation des intéressés. Il contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants. Il initie, promeut, participe, pilote des actions collectives et de groupes dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau en favorisant l'implication des personnes concernées.



**Diplôme d'État
niveau 6**



**Éligible
au CPF**



**Condition d'accès
diplôme, certificat ou
titre de niveau 4**



**de réussite
promotion 2024**



**d'insertion professionnelle
promotion 2023**

Q LES MISSIONS

Accueil et écoute des personnes, évaluation, conseils et orientation, accompagnement social individuel et collectif et conseil au développement des politiques sociales et territoriales.

📍 LIEUX D'INTERVENTION

L'Assistant de Service Social exerce dans les services sociaux des Fonctions Publiques : état (administrations, éducation nationale, justice, etc.); hospitalière (hôpitaux); territoriale (conseils départementaux, communes, etc.).

Les organismes de protection sociale : CAF, assurance maladie, Mutualité Sociale Agricole, etc. Les associations et les services ressources humaines des entreprises, etc.

FORMATION

La formation préparant au Diplôme d'État d'Assistant de Service Social se déroule sur trois ans.

Elle comporte **1740 heures d'enseignement théorique** et **1820 heures de formation pratique** (52 semaines), sous forme de stages.

Un des stages peut être réalisé à l'étranger.

PRISE EN CHARGE

PLUSIEURS VOIES D'ACCÈS EN FONCTION DE VOTRE STATUT :

- Formation financée par le Conseil Régional, dans la limite des places disponibles, pour les demandeurs d'emploi ou public en continuité de parcours scolaire.
- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).
- Formation éligible à un financement OPCO pour les personnes en cours d'emploi.
- Formation éligible aux contrats en alternance (sous réserve que vous trouviez un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

DOMAINES DE FORMATION

- **DF1** : Intervention professionnelle en travail social (650h)
- **DF2** : Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574h)
- **DF3** : Communication professionnelle en travail social (248h)
- **DF4** : Dynamiques inter-institutionnelles, partenariats et réseaux (268h)

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

La carrière d'Assistant de Service Social peut évoluer vers des formations supérieures ou d'encadrement tel que les :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention (CAFERUIS)
- Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF)
- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissements ou de Service d'intervention sociale (CAFDES)
- Master universitaire

ACCÉDEZ À LA FORMATION

Contactez le Pôle Accueil et Orientation de HÉTIS qui étudiera avec vous votre projet de formation.



6 Rue Chanoine Rance Bourrey
06105 Nice

102 Parvis Gillet | Avenue Philippe Seguin
83300 Draguignan

Tel. 04 92 07 77 97 | info@hetis.fr

   | www.hetis.fr